

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 6862 du 5 novembre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : INTJ1522668S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 9387 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424090S);

Vu la décision n° 85600 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424001S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> décembre 2015:

<b>Dupuis, Patrick</b>	Nigend : 122 052	Numéro de livret de solde : 5 220 583
------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> décembre 2015:

<b>Chassin, Thomas</b>	Nigend : 169 257	Numéro de livret de solde : 8 024 920
<b>Vergnaud, Fabrice</b>	Nigend : 190 494	Numéro de livret de solde : 8 039 299
<b>Bolcato, Franc</b>	Nigend : 101 708	Numéro de livret de solde : 8 092 988
<b>Viailly, Michel</b>	Nigend : 115 192	Numéro de livret de solde : 5 189 998
<b>Soulhol, Olivier</b>	Nigend : 139 910	Numéro de livret de solde : 5 272 190

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 novembre 2015.

*Le colonel, commandant  
la gendarmerie de l'air,*  
P. AUBERT